

DOSSIER D'INSCRIPTION

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPÉCIALITÉ «EDUCATEUR SPORTIF » ET MENTION « ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS (APT) »

Entretiens de sélection : 18 août au 4 septembre 2025

Préformation : 8 au 26 septembre 2025

TEP : passage obligatoire pour tous les candidats auprès de l'ARFA IDF

Positionnement (pour tous les candidats) : 29 septembre 2025

Formation : du 29 septembre 2025 au 30 septembre 2026

- sous réserve de l'habilitation de la DRAJES Île-de-France - Paris -

CANDIDAT :

Je soussigné(e) Nom : _____ Nom de jeune fille : _____

Prénom : _____ Sexe : M F

Date naissance : ____ / ____ / ____ Lieu de naissance : _____

Département : _____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. personnel : _____ Portable : _____

Mail : _____

Je souhaite m'inscrire à la formation du BP JEPS « Educateur Sportif », mention « Activités Physiques Pour Tous »

OUI

NON

Suite à une démarche V.A.E. je déclare être autorisé à ne m'inscrire qu'aux U.C. suivantes:

_____ (joindre la photocopie du justificatif VAE)

Réserve au secrétariat de la formation
Dossier arrivé le (cachet) :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis :

Fait à : _____, le ____ / ____ / 20____

Signature du candidat :

FICHE 1 (à retourner à l'IFSVB) :
PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER D'INSCRIPTION

- Certificat médical** de non contre-indication à « *Pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives* » datant de **moins d'un an** avant l'entrée en formation BPJEPS Activités Physiques pour Tous 2025/2026 (modèle en page 17 de ce dossier)
- Attestation sur l'honneur de non-inscription au casier judiciaire** (page 16 de ce dossier).
- Attestation de Formation** : « **Premiers Secours Citoyen (PSC)** » ou diplôme équivalent : Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS), Brevet National de Secourisme (BNS), Brevet National des Premiers Secours (BNPS).
- Pour les candidats de **nationalité française** : **carte nationale d'identité** (photocopie recto/verso lisible).
- Pour les candidats de **nationalité étrangère** : **carte de séjour en cours de validité** ou récépissé accompagné du passeport (photocopie recto/verso lisible).
- Attestation carte vitale**.
- Pour les candidats âgés de 18 à 25 ans, fournir photocopie de **l'attestation de recensement et du CERTIFICAT** de participation à la **Journée défense et citoyenneté (JDC)** **ou** attestation provisoire de participation à la **JDC** (en cours de validité) **ou** attestation individuelle d'exemption.
- Attestation CAF** pour les candidats de l'Atelier Chantier d'Insertion **allocataire du revenu de solidarité active (RSA)**
- Inscription sur la « Plateforme de l'inclusion »** (via référent Mission Locale, France Travail ou autres prescripteurs) pour les candidats de l'Atelier Chantier d'Insertion
- 2 photos d'identité** (format 4x5cm), **identiques et récentes portant le nom au dos** (dont 1 collée en 1ère page du dossier d'inscription)
- 1 enveloppe (Lettre verte suivie, 100g, format 229 x 324 mm , A4)** libellée à vos noms et adresses
- Pièces justifiant des dispenses et équivalences de droit
- Dispense de TEP (qualification inscrite à l'Annexe II-1 (art A212-1) du code du sport ou à l'annexe de l'arrêté du 22 janvier 2016)
- Pour les personnes en situation de handicap, et selon la certification visée, l'avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport **ou** par la Fédération française de sport adapté **ou** désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées en vue de l'application des articles A. 212-44 et A.212-45 du Code du Sport

Déposez votre dossier d'inscription en respectant la date limite de retour :

18 juillet 2025

FICHE 2 (à retourner à l'IFSVB) : RENSEIGNEMENTS DIVERS

Nom (du candidat) : _____ Prénom : _____ Âge : _____

1 - VOTRE FORMATION INITIALE

Votre niveau d'étude :

Dernier diplôme obtenu (cochez la case correspondante) : Date : ____/____/_____

BEPC

Bac +2 (BTS ;DUT ;DEUG...)

CAP/BEP

Bac +3 (licence,...)

Baccalauréat (général/technologique/pro)

Bac +5 (master,...) _____

Autres, préciser : _____

Date de sortie du système scolaire (ne pas remplir si toujours dans le système scolaire) :

____/____/_____

Dernière classe ou formation fréquentée : _____

Date : ____/____/_____

Dernier établissement fréquenté : _____

Si vous êtes lycéen joindre la photocopie du Certificat de Scolarité 24/25

Vos diplômes et formations (joindre la photocopie des diplômes) :

Année	Intitulé	Établissement/ Organisme	Niveau	Diplome/ certificat obtenu(s)

Diplômes ou qualifications Jeunesse et Sport (joindre la photocopie des diplômes) :

Êtes-vous titulaire : - du B.A.P.A.A.T. OUI NON

Si OUI, lequel : _____

- d'un B.E.E.S. : OUI NON

Si OUI, lequel : _____

- du TRONC COMMUN OUI NON
(du BEES 1er degré)

- d'un BPJEPS OUI NON

Si OUI, lequel : _____

Autres, précisez : _____

2 - VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE

1. Salarié : OUI NON

Nom et Adresse de l'employeur : _____

Contact : _____ Mail : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Contrat : _____ Temps complet Temps partiel

Nombre d'heures/semaine : _____

Date d'embauche : ____ / ____ / ____ Fonction : _____

Lieu de travail : _____

Expériences professionnelles et bénévoles

Périodes	Structures/ Localité	Poste/ Fonction/ Activités	Statut

2. Demandeur d'emploi : OUI NON Inscrit à France Travail : OUI NON

! **RAPPEL :** Pour bénéficier du cadre du chantier d'insertion, il est obligatoire d'être inscrit à France Travail, ainsi que sur la plateforme d'inclusion (par votre référent emploi, emploi local).

Aucune demande ne sera examinée si ces conditions ne sont pas remplies.

Si OUI, date d'inscription : ____/____/____ N° d'identifiant France Travail : _____

Êtes-vous :

Indemnisé par France Travail : OUI NON

Bénéficiaire du RSA : OUI NON

Reconnu travailleur handicapé : OUI NON

3 - VOTRE PRATIQUE SPORTIVE

Votre implication dans une association

(Mettre une croix dans la case correspondante et joindre toutes les pièces justificatives)

Exercez-vous une responsabilité au sein d'une association ? OUI NON

Si OUI (Structure, Nom du responsable, adresse, tél. de l'association) : _____

En qualité : de dirigeant d'entraîneur d'animateur autres

Possédez-vous un diplôme fédéral de Volleyball ? OUI NON

Si OUI, lequel ? :

Initiateur Diplôme Régional d'Entraîneur 1 Diplôme Régional d'Entraîneur 2

Autre, lequel : _____

Avez-vous déjà animé ? OUI NON

• A titre bénévole : OUI NON

• A titre professionnel : OUI NON

Si OUI, dans quelle structure ? : _____

Auprès de quel public ? :

• Enfance (7-11 ans) OUI NON

• Préadolescents et/ou adolescents (12-18 ans) OUI NON

• Adultes (19-59 ans) OUI NON

• Jeunes retraités et retraités (60 ans et +) OUI NON

Niveau de pratique des élèves ? :

• Initiation OUI NON

• Perfectionnement OUI NON

• Entrainement OUI NON

Pratique sportive (joindre les pièces justificatives des titres) :

Quel est votre niveau de pratique ?

Saison 2024-25 : _____ Club : _____

- Plus haut niveau de Pratique : _____ Club : _____ Année : _____

- Titres sportifs : _____

Dans quels clubs ou quelles structures pratiquez-vous ? (Indiquez nom, adresse et téléphone)

Pratiquez-vous d'autres d'Activités Physiques et Sportives ? OUI NON

Si OUI, quelles disciplines ? : _____ Loisirs Compétition
_____ Loisirs Compétition

4 - FINANCEMENT DE LA FORMATION

Ma formation est financée par mon employeur : OUI NON

Si OUI, précisez (engagement ou accord obtenu ou en cours) : _____

Ma formation est financée par un organisme : OUI NON

Si OUI, précisez (UNIFORMATION, AGEFOS, FONGECIF, FRANCE TRAVAIL...) : _____

Ma formation est financée à titre individuel: OUI NON

Vos motivations pour intégrer le BJEPS : _____

L'intérêt pour vous d'intégrer le Chantier d'insertion : _____

Si vous demandez à devenir salarié du CDVB 92 dans le cadre du chantier d'insertion, vous serez convoqué à un entretien en août/septembre 2025 afin d'approfondir votre candidature.

5 - RESPONSABILITE ET ASSURANCE

Les stagiaires en formation seront automatiquement et sans frais supplémentaires couverts par l'assurance de l'établissement au titre de la responsabilité civile et de l'assurance de la personne.

6 - RENSEIGNEMENTS EN CAS D'ACCIDENT

Nom : _____ Prénom : _____ de la personne à contacter en cas d'accident.

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. personnel : _____ Tél. travail : _____ mail : _____

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Nom : _____

Prénom : _____

Signature : _____



FICHE 3 (à retourner à l'IFSVB) : **FICHE FINANCIERE ET STATUTAIRE**

Stagiaire : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Né(e) le : ____/____/____ à _____

N° de sécurité sociale : _____

Tél. Domicile : _____

Tél. Portable : _____

Mail : _____

Votre statut

1. Habitez-vous en QPV (Quartier Prioritaire de la ville) ? OUI NON
2. Avez-vous moins de 26 ans ? OUI NON
3. Avez-vous déjà été employé sous contrat CDD insertion ? OUI NON
4. Etes-vous sorti du système scolaire depuis moins de 10 ans ? OUI NON

Si oui, depuis quand ? _____ Avec quel niveau ? _____

Fournir un certificat de scolarité de moins de 10 mois (au jour d'entrée en formation)

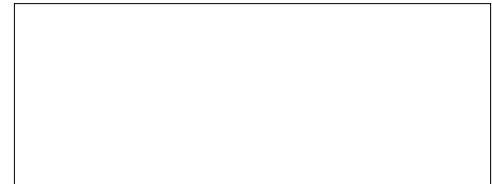
Nom : _____

Date : _____

Prénom : _____

«Lu et approuvé»

Signature : _____



FICHE 4 (à retourner au CDVB 92) :
L'ALTERNANCE EN ENTREPRISE (MULTISPORTS)

(Renseigner et faire viser par le responsable de la structure)

Nom (du candidat): _____ Prénom : _____ Âge : _____

1 - LA STRUCTURE OÙ VOUS ENVISAGEZ D'EFFECTUER VOTRE TEMPS DE FORMATION EN ALTERNANCE

Dénomination : _____

Domaine d'activité principal : _____

Statut : _____

N° SIRET : _____

N° agrément Jeunesse et Sport : _____

Nombre d'années d'existence : _____

Adresse : _____

Responsable de la structure : _____

CP : _____ Ville : _____

Fonction : _____

Téléphone : _____

Téléphone : _____

Fax : _____

Fax : _____

Email : _____

Email : _____

2 - LE TUTEUR ENVISAGÉ

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Diplôme sportif en lien avec le métier : _____

CP : _____ Ville : _____

(joindre obligatoirement une copie de ce diplôme)

Téléphone : _____

Expérience en enseignement des activités physiques

Fax : _____

pour tous : _____

Email : _____

Fonction actuelle : _____

3 - L'ACTIVITE ENVISAGE DU STAGIAIRE (450h au minimum sauf allégements)

Lieu(x) des interventions : _____

Intervention pédagogique :

- Volume horaire envisagé par semaine : _____

- Type de public envisagé : _____

Participation au fonctionnement de la structure :

- Volume horaire envisagé par semaine : _____

- Projet d'action en responsabilité envisagé : _____

4 – PRÉSENTATION EN QUELQUES LIGNES DE VOS PROJETS

Mon projet professionnel : _____

Mon projet d'action dans la structure : _____

Accord sur le principe de l'accueil envisagé du stagiaire :

Fait à : _____ le : ____ / ____ / _____

Prise de connaissance du projet présenté par la stagiaire :

Fait à : _____ le : ____ / ____ / _____

Cachet et signature du responsable de la structure (nom, prénom, qualité)	Cachet et signature du tuteur (nom, prénom, qualité)
--	---

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis

(Signature du candidat)

FICHE 5 : B.P.J.E.P.S (NIVEAU IV) ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS 2025-2026

LE BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

1. TERMINOLOGIE

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) atteste :

L'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle en responsabilité à finalité éducative ou sociale, dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles.

- Spécialité « Educateur Sportif »
- Mention : **Volley-ball et disciplines associées**

2. DESCRIPTION DU MÉTIER

La possession du diplôme BPJEPS Activités Physiques Pour Tous (APT), confère à son titulaire les compétences suivantes dans le domaine des « activités physiques d'entretien corporel », des « activités et jeux sportifs » et des « activités physiques en espace naturel » qu'il assure en autonomie et en sécurité

- Encadrer des groupes et conduire des actions d'animation des activités physiques pour tous ;
- Organiser et gérer des activités physiques pour tous ;
- Communiquer sur les actions de la structure ;
- Participer au fonctionnement de la structure organisatrice des activités physiques pour tous.

3. LA CERTIFICATION DES COMPÉTENCES

- Principes généraux du BPJEPS :

Pour obtenir le BPJEPS, il faut valider 4 Unités Capitalisables (UC) :

UC 1 - Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC 2 – Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC 3 - Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention « Activités Physiques Pour Tous »

UC 4 - Mobiliser les techniques de la mention « Activités Physiques Pour Tous » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

- Epreuves prévues par l'organisme : deux types d'épreuves sont prévus au cours de la formation

- Epreuves certificatives (validant les compétences attendues par le diplôme) :

Certification UC1 UC2	Production d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique proposant des activités physiques.	23 Juin 2026 (Rattrapage : 8 Septembre 2026) à l'IFSVB
Certification UC 3 (1ère famille d'activités)	Evaluation certificative correspondant à la 1ère famille d'activité choisie par le candidat entre activités physiques d'entretien corporel ou activités et jeux sportifs ou activités en espace naturel	Avril/Mai/Juin 2026 en structure (Rattrapage Septembre 2026)
Certification UC 3 (2ème famille d'activités)	Action d'animation en volley-ball ou en disciplines associées au sein de l'organisme de formation.	Avril/Mai/juin 2026 en structurel (Rattrapage Septembre 2026)
Certification UC 3 (2ème famille d'activités)	Action d'animation en volley-ball ou en disciplines associées au sein de l'organisme de formation.	Avril/Mai/juin 2026 en structurel (Rattrapage Septembre 2026)
Certification UC 4	Evaluation certificative correspondant à la 3ème famille d'activité choisie par le candidat entre activités physiques d'entretien corporel ou activités et jeux sportifs ou activités en espace naturel	Avril/Mai/juin 2026, IFSVB (Rattrapage Septembre 2026)

- Evaluation formatives : ces épreuves ne valent pas de certification mais figurent dans le carnet de liaison du stagiaire.

EF 1	Présentation du projet professionnel ; de la structure d'accueil, du public et du projet pédagogique ; du projet d'évènement envisagé.	3 mars 2026
EF 2	Séance d'animation dans une activité choisie dans le champ des activités physiques en espace naturel	9 mars 2026
EF 3	Séance d'animation dans une activité choisie dans le champ des activités physiques d'entretien corporel	6 mars 2026
EF 4	Séance d'animation dans une activité choisie dans le champ des activités et jeux sportifs	13 mars 2026

4. LES TESTS DES EXIGENCES PREALABLES (TEP)

Les tests des exigences préalables (TEP) sont organisés par l'Association Régionale pour la Formation des Animateurs d'Île de France (ARFA).

Les candidats au BPJEPS Activités Physiques Pour Tous doivent obligatoirement s'inscrire en ligne sur le site internet de l'ARFA pour passer les tests en question (plusieurs sessions possibles).

Les pièces à fournir, la présentation du test « Luc Léger et du parcours d'habiletés motrices, pour l'inscription au TEP sont consultables à cette adresse :

<http://www.arfa-idf.asso.fr/tests-dexigences-prealables/>

Le calendrier des dates de TEP peut être consulté à cette adresse : <http://www.arfa-idf.asso.fr/>

Pour s'inscrire en ligne, <http://www.arfa-idf.asso.fr/tests-dexigences-prealables/tep-activites-physiques-pour-tous-4-10-uc/>

IL EST OBLIGATOIRE (SAUF DISPENSE*) D'ETRE EN POSSESSION DES TEP POUR POUVOIR ENTRER EN FORMATION BPJEPS APT

**Cf. Arrêté du 21 juin 2016 modifié par l'arrêté du 4 avril 2018.*

6. LA FORMATION

Durée Maximale formation	<ul style="list-style-type: none"> - Formation en centre de formation : 685h - Formation en structure ou entreprise (stage) : 450 h - Processus de certification : 15 h <p style="text-align: right;">-> Soit un volume horaire total de 1135h</p>
Conditions d'accès à la formation	<ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire de l'AFPS ou du PSC1 ou d'un titre équivalent valide. - Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités physiques pour tous datant de moins d'un an, à l'entrée en formation ; - Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation : <ul style="list-style-type: none"> => Test Luc Léger => Test d'habiletés Motrices - Satisfaire aux tests de sélections (<i>entretien de motivation</i>)
	<p>La formation se déroule entre le 29 septembre 2025 et le 30 septembre 2026 les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 15h à l'IFSVB/Complexe Sportif des Bas Coquarts soit 20h / semaine.</p> <p>Le programme de formation est défini comme suit :</p>
	<p>Bloc 1 : Communiquer (60h)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les différentes étapes de la communication, les différents médias - Communiquer à l'écrit (maîtrise du français : grammaire, orthographe, conjugaison, syntaxe) - Communiquer à l'oral devant un public, un jury - Communiquer grâce aux nouvelles technologies (mail, Internet, Word, Excel, Ppt) <p>Bloc 2 : Concevoir et gérer des projets (160h)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La démarche Projet - Les projets de développement - Les projets pédagogiques d'animation - Suivi des projets individuels des stagiaires en structure <p>Bloc 3 : Gérer les paramètres de la séance (140h)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gérer la sécurité - Préparer la séance - Réaliser sa séance - Evaluer sa séance <p>Bloc 4 : Culture sportive, connaissances des activités Physiques et Sportives (150h)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les différents acteurs du monde du sport en France (Les différents secteurs : marchand/non-marchand ; privé/public ; Le statut de l'Educateur Sportif ; L'association «Loi 1901» ; Esprit sportif et Olympisme) - Acquisition de connaissances générales (Anatomie, Physiologie, Apprentissage, Pédagogie, Psychologie, Sociologie) <p>Bloc 5 : Culture et connaissances des activités physiques d'entretien corporel, des activités et jeux sportifs, des activités physiques de pleine nature (180h)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Logique interne - Règlementation - Techniques spécifiques <p>Les intervenants de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jacques VIEILLARD, Formateur bloc 1, 2, - Didier BARONNET, formateur bloc 3 - Sylvain LAPPAS, formateur bloc 4 - Alexandre BORNE, formateur bloc 3, 5 - Mickael CENTESIMO, formateur bloc 3, 5
Formation en centre de formation	<p>Principe de l'alternance</p> <p>La formation repose sur l'interaction entre des activités sur le lieu de travail et la formation en centre. Chaque candidat est accompagné par un tuteur dans la structure-employeur qui a pour rôle de le suivre, de l'orienter, de le conseiller, de l'informer et de l'accompagner tout au long de sa formation.</p> <p>Déroulement</p> <p>La durée de la formation en entreprise est de 450h (sauf allègement, 10h hebdo, cf. VIII le planning hebdomadaire).</p> <p>Elle repose sur deux grandes transformations majeures attendues :</p> <p>L'observateur à la découverte de sa structure d'accueil : s'informe, s'intègre, accueille et communique => L'animateur / développeur est intégré à la structure et participe activement à la conception de nouveaux projets</p> <p>L'animateur adjoint : participe aux situations mises en place par le tuteur, conseille, aide => L'animateur responsable d'un groupe de jeunes : prépare et conduit la séance en autonomie.</p>
Formation en entreprise	

**FICHE 6 : B.P.J.E.P.S (NIVEAU IV) ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS
LE BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Les épreuves de selection: **Entretiens de motivation : 18 août au 4 septembre 2025**

Nombre de places maximum : **Test sélection : 35 Formation : 25**

Epreuve	Entretien de motivation
Modalités de l'épreuve	<p>- Objectif : Evaluation de la motivation, de l'expérience et de l'engagement dans le projet de formation à partir du dossier d'inscription.</p> <p>- Durée : 20 minutes maximum réparties en 10 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien</p> <p>- Modalités épreuve : Le candidat devra dans un premier temps se présenter et mettre en avant la qualité de sa demande d'intégration à la formation (motivation, projet professionnel et structure d'alternance, expérience dans le domaine de l'encadrement sportif...). L'entretien prend appui sur l'exposé en insistant sur les aspects suivants : le projet professionnel (en particulier la structure d'alternance), la motivation et la disponibilité, la connaissance du dispositif, le financement de la formation...</p> <p>- Modalités évaluation : la prestation orale fera l'objet d'une notation sur 20 points.</p> <p>- Critères d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none">- Etre capable de maîtriser l'expression orale- Etre capable de témoigner d'un projet professionnel en adéquation avec le diplôme préparé- Etre capable d'anticiper l'alternance- Etre capable de témoigner d'une motivation et d'une disponibilité pour la formation- Etre capable d'anticiper le financement de la formation

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE NON INSCRIPTION AU CASIER JUDICIAIRE

Rappel des dispositions réglementaires

L'article L212-9 du code sport dispose que : « *Nul ne peut exercer les fonctions mentionnées au premier alinéa de l'article L. 212-1 à titre rémunéré ou bénévole, ou aux articles L. 223-1 et L. 322-7, ni intervenir auprès de mineurs au sein des établissements d'activités physiques et sportives mentionnés à l'article L. 322-1 s'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour l'un des délits prévus* »

En outre, nul ne peut enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive auprès de mineurs s'il fait l'objet d'une mesure administrative d'interdiction de participer, à quelque titre que ce soit, à la direction et à l'encadrement d'institutions et d'organismes soumis aux dispositions législatives ou réglementaires relatives à la protection des mineurs accueillis en centre de vacances et de loisirs, ainsi que de groupements de jeunesse ou s'il fait l'objet d'une mesure administrative de suspension de ces mêmes fonctions.

En outre, nul ne peut enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive s'il a été définitivement condamné par le juge pénal pour crime ou délit à caractère terroriste.

L'article 441-7 du code pénal prévoit que : *Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :*

- 1° *D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;*
- 2° *De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;*
- 3° *De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.*

Attestation :

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Atteste sur l'honneur que

Je n'ai jamais fait l'objet d'aucune condamnation inscrite au bulletin n°2 de mon casier judiciaire mentionnée dans les articles L212-9 à L212-10 du code du sport visant les obligations d'honorabilité, m'interdisant d'exercer les fonctions de dirigeant, de juge, d'arbitre, d'éducateur sportif, et d'intervenir auprès de mineurs au sein d'un établissement d'activités physiques et sportives, et ce à titre rémunéré ou bénévole.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à _____, le _____

[Signature]

CERTIFICAT MÉDICAL

Les textes de référence

Article A212-178 du code du sport : « Toute personne exerçant ou désirant exercer les fonctions relevant de l'article L. 212-1 doit être en mesure de présenter au service chargé de l'instruction du dossier de déclaration un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de ces activités physiques ou sportives datant de moins d'un an au jour du dépôt du dossier. Elle doit être en mesure de présenter à l'autorité administrative l'original du certificat médical présenté lors de la déclaration pendant la durée de validité de sa carte professionnelle. »

Article A212-179 : « Lors du renouvellement de la déclaration, toute personne désirant poursuivre l'exercice des fonctions relevant de l'article L. 212-1 produit un certificat de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques ou sportives datant de moins d'un an au jour du dépôt du dossier (...). »

Je soussigné(e), _____ Docteur en médecine
certifie avoir examiné ce jour Mme/Mr _____
et avoir constaté qu'il/elle ne présente aucune contre-indication cliniquement apparente à la **Pratique et l'encadrement des activités physiques ou sportives**

Fait à _____ le _____ / _____ / _____

Cachet et signature du Médecin

Nom :
Prénom :
Qualifications (s) :
Adresse :
Téléphone :
N°ADELI :